Mars 2021

COLOMBES & MURAILLE

p. 4 à 5 **Zoom sur les nouvelles autorités**

p. 13 Nouvel éco-point

p. 18 à 19 Raffinerie Tamoil

© www.maximeschmid.com

www.collombey-muraz.ch

Bulletin d'information de
la commune de Collombey-Muraz

3 **Édito**

4-5 **Zoom sur les nouvelles autorités**

Le Conseil communal 2021-2024
Le Conseil général 2021-2024

6-11 **Autorités**

Objectifs de législature
Finances communales – Budget 2021
Décisions du conseil depuis août 2020

12-13 **Infrastructures**

La nouvelle caserne intercommunale prend forme
Nouvel éco-point à la route des Brêches

14-15 **Développement durable**

En route vers la transition énergétique
Place Bellevue

16-17 **Bibliothèque**

18-19 **Économie**

Raffinerie Tamoil : une nouvelle étape s'amorce

20 **La Der**

La Fugue

UN DÉBUT DE LÉGISLATURE SYNONYME DE RÉSISTANCE ET D'ESPÉRANCE

par Olivier Turin
Président du Conseil municipal de Collombey-Muraz

Chères habitantes et chers habitants de Collombey-Muraz,

Bienvenue dans ce nouveau numéro de la revue communale, correspondant au début de cette législature.

Vous y découvrirez les objectifs que le Conseil municipal s'est fixés, focalisés sur les services à la population et l'optimisation des infrastructures.

Collombey-Muraz s'inscrit comme l'un des moteurs du développement de la région chablaisienne. Dynamique, elle œuvre dans le respect d'un environnement économique, social et écologique durable, et soutient la mobilité multimodale au travers de différents projets.

Notre commune poursuit sa mutation, en lien par exemple avec le futur tracé de l'AOMC. Le nouveau plan d'aménagement des zones (PAZ) et son règlement y relatif (RCCZ), qui seront finalisés durant cette législature, orienteront son nouveau visage.

An nom du Conseil municipal, je tiens à vous remercier pour votre résistance et votre solidarité depuis plusieurs mois maintenant.

Dans l'attente de retrouver une vie sociale plus riche, le conseil municipal vous présente ses meilleures salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL 2021-2024

PRÉSIDENCE
OLIVIER TURIN

- Personnel, Administration et Finances
- Agglo et collaborations intercommunales

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS
ALEXIS TURIN

- Aménagement du territoire
- Constructions

VIE EN COMMUN
NATERCIA KNUBEL

- Droit de cité
- Intégration
- Animation et sociétés locales
- Aide sociale et curatelle
- Jeunesse et aînés
- Commission culturelle

DÉVELOPPEMENT DURABLE & MOBILITÉ
SANDRA COTTET PARVEX

- Énergie
- Mobilité (transports publics, mobilité douce)
- Environnement

SÉCURITÉ & VOIRIE
JEAN-LUC PLANCHAMP

- Police et signalisation
- Feu
- Sécurité civile
- Voirie

ÉCONOMIE ET INFRASTRUCTURES
MIKAËL VIEUX

- Promotion économique & Tourisme
- Affaires agricoles
- Infrastructures et urbanisme (eau - eaux usées - STEP - réseau routier - mobilier urbain)

STRUCTURES D'ACCUEIL, ÉCOLES & FORMATION PROFESSIONNELLE
VÉRONIQUE CHERVAZ

- Structures accueil
- Formation professionnelle
- Scolaire

LE CONSEIL GÉNÉRAL 2021-2024

Élus le 15 novembre 2020, les nouveaux membres de l'autorité législative communale se sont réunis pour la première fois le 25 janvier 2021, lors de la séance constitutive.
Ils vous sont présentés ci-dessous, tout comme le bureau du Conseil général.

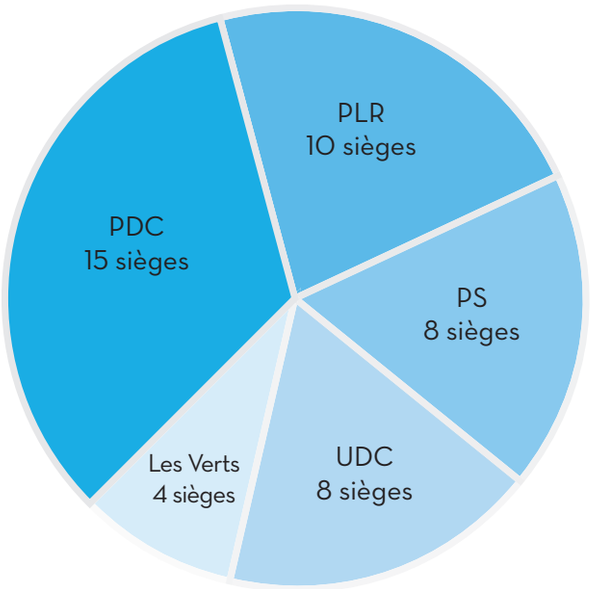

PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

Gollut Emmanuel
Métrailler Marie – Cheffe de groupe
Arlettaz Pauline
Ruiz Noé
Turin Michel
Gaillard David
Biolzi Stéphanie
Joris Lionel
Sotillo José
Udressy Philippe
Guinnard Nathalie
Brunetti Giovanni
Bressoud Alain
Schaffhauser Pascal
Gringeri Maria

PARTI LIBÉRAL-RADICAL

Vuille Côme
Birbaum Thomas
Ecoeur Magali
Cottet Loan
Doval Manuel – Chef de groupe
Meyer Hervé
Pellegrino Elysa
Zürcher Cédric
Brendle Christophe
Sprutta Emma

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE

Vannay Damien
Angst Stéphane
Gex-Fabry Romain – Chef de groupe
Vanay Guillaume
Vieux Edgar
Jomini Jonathan
Zumbach Patrick
Dal-Molin Grégory

PARTI SOCIALISTE CENTRE GAUCHE

Tissières Isabel – Cheffe de groupe
Oberson Patrick
Rudaz Lisa
Delarze Madeleine
Carron Eveline
Nicolas Michael
Tazuila Ngamiak
Clivaz Cherryl

LES VERTS

Fauquet Lucie
Morisod Carole – Cheffe de groupe
Vetter Chantal
Morisod Florent

BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

Président	Sotillo José	Membre	Tissières Isabel
Vice-Président	Oberson Patrick	Membre	Métrailler Marie
Secrétaire	Brendle Christophe	Membre	Doval Manuel
Membre	Gaillard David	Membre	Gex-Fabry Romain
Membre	Morisod Carole		

OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

Par l'administration communale

Entré en fonction au 1er janvier 2021, le nouveau Conseil communal s'est rapidement mis au travail et a dressé ses priorités pour la législature 2021-2024, lors de son séminaire de début de législature. Après la répartition des dicastères et l'organisation du Conseil, l'ensemble de votre exécutif s'est penché sur les lignes directrices et les principaux axes de travail et de développement pour les quatre prochaines années. Avec en point de mire l'amélioration continue de la qualité de vie dans nos villages, ce document permettra d'assurer une politique cohérente au cours de la mandature à venir.

Pourquoi un programme de législature ?

Le programme de législature permet d'établir une ligne directrice et de fixer les objectifs et priorités pour la législature en cours. Des objectifs clairs sont assignés à chaque membre du collège et permettront en fin de législature 2021-2024 de dresser un bilan concret du travail effectué, comme cela a été le cas pour 2017-2020.

Du programme et des objectifs de législature découlent également les objectifs annuels, qui sont des objectifs intermédiaires permettant d'arriver aux buts fixés dans le programme de législature.

OLIVIER TURIN

Personnel, administration & finance
Agglo et collaboration intercommunales

- Développer la digitalisation des services communaux
- Développer une communication numérique active
- Mettre en place un concept qui améliore la signalétique communale
- Démarrer les travaux de réaménagement du complexe scolaire des Perraires
- Mettre en place une vision d'accompagnement du pôle multimodal du Corbier
- Équiper en wifi les bâtiments communaux

NATERCIA KNUBEL

Dicastère vie en commun

- Mettre en place une politique de la jeunesse
- Mettre en place une politique des ainés
- Initier la mise en œuvre de la zone sportive et de loisirs des Plavaux
- Créer des liens avec les pendants culturels régionaux

ALEXIS TURIN

Dicastère aménagement du territoire & constructions

- Révision générale du Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) et du plan d'aménagement des zones (PAZ)
- Anciennes carrières La Croire et La Barme
- Terres agricoles cadastrées dans le plan d'affectation des zones
- Secteur Vers le Stand

SANDRA COTTET PARVEX

Dicastère développement durable & mobilité

- Obtenir le label Cité de l'énergie Gold par la mise en place du plan d'action
- Améliorer l'axe de mobilité douce Charmette-Plavaux
- Réaliser un cheminement de mobilité douce à la route de St-Didier
- Réaliser un cheminement de mobilité douce Plavaux-Illarsaz-Rhône
- Favoriser la biodiversité du bassin de rétention Vers le Stand

MIKAËL VIEUX

Dicastère économie
& infrastructures

- Étude et réflexion autour des centres de villages :
  Centre des Neyres
  Centre de Muraz
  Centre de Collombey
- Réaliser une analyse du territoire pour déterminer le potentiel des locaux et terrains à valoriser
- Fixer les conditions-cadres afin de permettre aux entreprises de s'établir sur les parcelles Charbonnière - l'Enclos
- Faire homologuer la révision des règlements Eau potable et Eaux usées
- Étudier la faisabilité d'un nouvel accès routier à la zone Raffinerie - Enclos - Charbonnière

VÉRONIQUE CHERVAZ

Dicastère structures d'accueil
Écoles & formation professionnelle

- Mettre en place une stratégie informatique favorisant l'équipement en nouveaux moyens
- Mettre en place une réflexion stratégique sur les bâtiments scolaires, notamment les salles de gym

JEAN-LUC PLANCHAMP

Dicastère sécurité
& voirie

- Mettre en œuvre le plan directeur des circulations en lien avec la classification des routes communales
- Mettre en place une politique de stationnement
- Mettre en place une stratégie liée à la vidéosurveillance

OBJECTIFS CONTINUS

OLIVIER TURIN
Dicastère présidence

- Viser 4.5 millions de marge d'autofinancement
- Concrétiser le projet Agglo 4
- Suivre le démantèlement des installations de raffinage
- Suivre le processus de déplacement du tracé de l'AOMC et en favoriser la réalisation
- Accompagner l'étude Halte CFF Collombey-Le-Grand
- Informer régulièrement les citoyen.ne.s, et maintenir les relations avec la presse

SANDRA COTTET PARVEX
Dicastère développement durable et mobilité

- Poursuivre l'optimisation du réseau Mobichablais
- Améliorer le système d'incitation à l'utilisation des transports en commun
- Favoriser des mesures de compensation ciblées

NATERCIA KNUBEL
Dicastère vie en commun

- Maintenir des subventions communales ciblées et un soutien logistique aux sociétés locales

VÉRONIQUE CHERVAZ
Dicastère structures d'accueil,
écoles & formation professionnelle

- Poursuivre l'application du concept d'enclassement scolaire
- Maintenir une prise en charge de qualité par les structures d'accueil

MIKAËL VIEUX
Dicastère économie et infrastructures

- Poursuivre la mise en place du réseau séparatif d'eaux usées
- Élaborer un cadastre des eaux industrielles

Le programme de législature complet ainsi que les objectifs annuels sont à retrouver sur notre site internet :
www.collombey-muraz.ch

FINANCES COMMUNALES – BUDGET 2021

Par l'administration communale

Le budget 2021 de la commune de Collombey-Muraz a été retenu par le Conseil municipal en date du 12 octobre 2020 et approuvé par le Conseil général dans sa séance du 14 décembre 2020. Vous trouverez le rapport complet des comptes sous : **www.collombey-muraz.ch, Rubrique « Administration » / « Comptes et budgets ».**

APERÇU GÉNÉRAL

		Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecarts B21/B20	en %
Compte de fonctionnement						
Résultat avant amortissements comptables						
Charges financières	-	31 672 700.00	29 752 600.00	28 973 938.26	1 920 100.00	6.45%
Revenus financiers	+	36 132 700.00	34 484 300.00	34 154 735.16	1 648 400.00	4.78%
Marge d'autofinancement	=	**4 460 000.00**	**4 731 700.00**	**5 180 796.90**	-271 700.00	-5.74%
Résultat après amortissements comptables						
Marge d'autofinancement	+	4 460 000.00	4 731 700.00	5 180 796.90	-271 700.00	-5.74%
Amortissements ordinaires	-	5 451 100.00	4 988 000.00	3 677 668.05	463 100.00	9.28%
Amortis. complémentaires	-					
Excédent de revenus	=			**1 503 128.85**		
Excédent de charges	=	**991 100.00**	**256 300.00**		734 800.00	286.70%
Compte des investissements						
Dépenses	+	15 546 100.00	16 572 000.00	4 303 965.50	-1 025 900.00	-6.19%
Recettes	-	3 040 000.00	1 793 000.00	1 474 299.45	1 247 000.00	69.55%
Investissements nets	=	**12 506 100.00**	**14 779 000.00**	**2 829 666.05**	-2 272 900.00	-15.38%
Financement						
Marge d'autofinancement	+	4 460 000.00	4 731 700.00	5 180 796.90	-271 700.00	-5.74%
Investissements nets	-	12 506 100.00	14 779 000.00	2 829 666.05	-2 272 900.00	-15.38%
Excédent de financement (-)	=	**8 046 100.00**	**10 047 300.00**	**-2 351 130.85**	-2 001 200.00	-19.92%
Insuffis. de financement						

Avec un total de revenus financiers de **Fr 36'132'700** et un total de charges (hors amortissements) de **Fr. 31'672'700,** le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **Fr. 4'460'000**.

Après amortissements, le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de **Fr. 991'100.**

APERÇU GÉNÉRAL DU COMPTE D'INVESTISSEMENT

		Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecarts B21/B20	en %
	Total des dépenses	15 546 100.00	16 572 000.00	4 303 965.50	-1 025 900.00	-6.19%
50	Investissements propres	14 523 000.00	15 800 000.00	3 798 640.15	-1 277 000.00	-8.08%
52	Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	
56	Subventions accordées	983 100.00	727 000.00	442 261.85	256 100.00	35.23%
57	Subventions redistribuées	-	-	-	-	
58	Autres dépenses activables	40 000.00	45 000.00	63 063.50	-5 000.00	
	Total des recettes	3 040 000.00	1 793 000.00	1 474 299.45	1 247 000.00	69.55%
60	Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	
61	Contributions de tiers	800 000.00	800 000.00	776 831.75	-	0.00%
62	Rbt de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	
63	Facturation à des tiers	-	90 000.00	62 480.90	-90 000.00	
64	Rbt de subventions acquises	-	-	-	-	
66	Subventions acquises	2 240 000.00	903 000.00	634 986.80	1 337 000.00	148.06%
67	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	
	Excédents de charges/revenus (-)	**12 506 100.00**	**14 779 000.00**	**2 829 666.05**	**-2 272 900.00**	-15.38%

Les investissements nets, prévus à hauteur de **Fr. 12'506'100**, constituent, pour la plupart, la deuxième étape des investissements débutés en 2020. Ainsi, la deuxième phase de la construction de la STEP communale va débuter, la caserne du corps des pompiers devrait quant à elle se terminer en 2021. D'importants moyens vont être engagés pour développer et maintenir les infrastructures communales (routes, canalisations, bâtiments communaux).

LE FINANCEMENT

1. Degré d'autofinancement (I1)	MCH		B 2021	B 2020	2019	2018
Excédent de revenus du compte de fonct.		+	-	-	1 503 128.85	1 842 649.48
Excédent de charges du compte de fonct.		-	991 100.00	256 300.00	-	-
Amortissements du patrimoine administratif	331	+	5 451 100.00	4 988 000.00	3 677 668.05	3 861 210.67
Amort. compl. du patrimoine administratif	332	+	-	-	-	598 273.10
Amortissement du découvert du bilan	333	+	-	-	-	-
Autofinancement		=	**4 460 000.00**	**4 731 700.00**	**5 180 796.90**	**6 302 133.25**
Dépenses d'invest. reportées au bilan	5	+	15 546 100.00	16 572 000.00	4 303 965.50	3 117 966.12
Recettes d'invest. reportées au bilan	6	-	3 040 000.00	1 793 000.00	1 474 299.45	9 917 485.35
Investissements nets		=	**12 506 100.00**	**14 779 000.00**	**2 829 666.05**	**-6 799 519.23**
		=	**35.66%**	**32.02%**	**183.09%**	**invest.nég.**

Le degré d'autofinancement présente le ratio entre la marge d'autofinancement et le total des investissements nets. Il mesure la part des investissements de l'année qui est financée par le résultat avant amortissements. Pour 2021, ce ratio est fortement influencé par le volume des investissements.

L'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2019, l'endettement par habitant est de Fr. 1'369. 2021 va retrouver des investissements conséquents qui pourront être financés partiellement par les liquidités disponibles et également par le recours à la dette. L'endettement devrait ainsi pouvoir rester maîtrisé, avec un montant de dette par habitant avoisinant les Fr. 3'350, soit un endettement mesuré.

Conclusions

L'apparition du COVID-19 a plongé l'économie mondiale dans une totale incertitude et les résultats économiques 2021 en seront fortement impactés. Grâce aux très bons résultats de la dernière législature notamment, la situation financière de la commune de Collombey-Muraz permet de faire face à cette situation et de présenter un budget ambitieux, à même de soutenir nos citoyens et nos entreprises locales. Le volume des investissements et la progression des charges sont des indicateurs importants de cette relance souhaitée par votre exécutif.

NOUVEAU SYSTÈME DE RÉSERVATION DES SALLES COMMUNALES

Par l'administration communale

Dans une recherche d'amélioration de la qualité du service offert à ses citoyens et de simplification des tâches administratives, la municipalité a souhaité automatiser en partie la réservation des salles communales.

La solution digitale choisie sera activée directement par le biais du site internet **www.collombey-muraz.ch**. Un descriptif des salles et couverts ainsi que les conditions de location sont décrites sur une page du site et un calendrier apparaîtra en ligne pour y indiquer les disponibilités.

Une fois la pré-réservation effectuée via le calendrier, un formulaire dûment rempli par les intéressés sera transmis aux services de notre administration pour traitement.

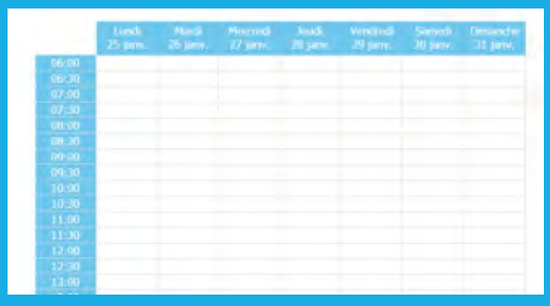

Dès validation, une confirmation, un contrat de location et une facture seront ensuite transmis automatiquement aux locataires et, dès que les démarches nécessaires auront été effectuées, la réservation prendra effet.

Ce système centralisé de réservation est une véritable avancée et permet une utilisation et une gestion plus efficiente des salles et couverts communaux. Il permet à chaque citoyenne et citoyen de connaître l'état de disponibilité des locaux mis à disposition pour la location, en quelques clics seulement.

Ce nouveau système de réservation sera disponible dès le 1er juin 2021 sur le site communal www.collombey-muraz.ch. Les réservations antérieures seront intégralement reprises, vous n'avez donc pas besoin de faire une nouvelle demande via le formulaire.

DÉCISIONS DU CONSEIL DEPUIS AOÛT 2020

Par l'administration communale

Concours Pompiers 2021
Sur la base du bilan de la première édition, le Conseil municipal donne son accord de principe pour l'organisation de la 2e édition du concours Pompiers PR et accepte la mise à disposition du site des Perraires du vendredi 24 septembre dès 12h00 au dimanche 26 septembre 2021.

Affichage de publicités temporaires – votations et élections
Le Conseil municipal se prononce de la manière suivante: il décide de ne plus mettre à disposition les panneaux de bois, considérant qu'ils sont trop peu esthétiques. Il convient du système suivant: délimitation de secteurs dédiés de manière spécifique, à chaque entrée et sortie des villages, à l'intérieur desquels la publicité est autorisée. Pour le reste, les règles cantonales seront appliquées strictement. Chaque parti politique est libre en termes de supports, dans les zones accordées. Le conseiller municipal en charge de la sécurité est en outre mandaté pour proposer un concept d'affichage incluant potentiellement les centres de village.

PDI PDS – dossier final déposé au Canton pour avis de principe
Dans le cadre du dossier relatif au plan directeur intercommunal du domaine skiable des Portes du Soleil Suisse, sur la base notamment du rapport de synthèse et des fiches relatives aux objectifs et aux mesures pour les atteindre, le Conseil municipal valide le plan directeur intercommunal (PDi) du domaine skiable des Portes du Soleil Suisse, ainsi que le projet de convention de collaboration intercommunale tendant à sa mise en œuvre.

Mandat Socio-culturel Collombey-Muraz – Monthey
Suite au postulat «pour une vraie politique de la jeunesse» et la réponse apportée par l'Exécutif, sur la base de la proposition de contrat de mandat de prestations transmis par la ville de Monthey, via son service SOLUNA, du cahier des charges de l'animateur socio-culturel et du document décrivant précisément ce qui est attendu en termes de prestations, le Conseil municipal décide de mettre le montant de Fr. 101'150.- au budget 2021. Les explications en lien avec ce montant seront apportées lors de la séance du Conseil général consacrée au budget. Le Législatif décidera du maintien ou non de cette dépense qui, en cas d'acceptation, sera récurrente d'année en année (NDLR: le Conseil général a validé le montant dans le cadre de la séance du 14 décembre 2020, consacrée au budget 2021).

Demande de soutien – association Lire et Écrire
Suite à la demande de soutien déposée par l'association Lire et Écrire, le Conseil municipal se déclare favorable à un soutien s'élevant à Fr. 100.- annuel par personne domiciliée à Collombey-Muraz, bénéficiant du soutien de cette association. Ces informations devront être transmises par l'association annuellement, avec les éléments permettant de constater la domiciliation, tout en respectant la protection des données. Le montant correspondant sera alors débloqué.

Bilan de législature
Le Conseil municipal valide le bilan de législature 17-20 tel que proposé. En raison du coronavirus, il n'est malheureusement pas possible de convier la population à la présentation de celui-ci. Le Conseil municipal décide donc de le présenter via la mise en œuvre de capsules vidéo. Il souhaite également qu'un document papier (type flyer) soit créé à l'intention de la population, pour les personnes qui ne sont pas sur les réseaux sociaux et qui ne consultent pas le site internet communal, sur lequel ce document devra évidemment figurer.

Validation du règlement sur le télétravail
Le Conseil municipal valide l'introduction d'un article 20a, dans le statut du personnel, introduisant formellement, dès le 1er janvier 2021, la possibilité de télétravailler pour les collaboratrices et collaborateurs de la commune de Collombey-Muraz. Les conditions sont décrites et formalisées précisément dans la directive sur le télétravail que le Conseil municipal valide également. L'Autorité est convaincue que l'introduction du télétravail correspond à une façon de travailler moderne, efficace et qui apportera une plus-value tant aux employés qu'à la Commune de Collombey-Muraz en tant qu'employeur, sans péjorer le service à la population, qui doit rester la préoccupation numéro un de l'administration.

Mérites 2020
Le Conseil municipal décide d'attribuer le mérite sportif par équipe au FTC Collombey-Muraz (Futnet), qui est la première équipe valaisanne à atteindre la ligue nationale depuis 30 ans.
Il décide aussi d'attribuer deux mérites spéciaux à la Jeunesse de Collombey-Muraz et à l'association Le Maillon pour les remercier de leur réactivité et de leur investissement pour les habitants de notre commune au plus fort de la pandémie de coronavirus.
Le Conseil municipal espère qu'une petite cérémonie pourra être organisée, dans le respect strict des mesures sanitaires et en très petit comité (le président de la municipalité, la présidente du dicastère « vie en commun », le président du FTC, la présidente de la Jeunesse de Collombey-Muraz et le président de l'association Le Maillon).

Vestiaires des Plavaux – adjudication panneaux photovoltaïques
Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux pour l'équipement et la pose de 135 panneaux photovoltaïques sur les vestiaires des Plavaux, pour la somme de 57'000.- HT avant subvention.

Mise au concours assurances de personnes – indemnités journalières LAMal et LAA – adjudications
Fidèle à sa politique de mise en place régulière d'appels d'offres destinés à bénéficier des meilleures conditions du marché dans le cadre des différents contrats de prestations que la Commune conclut, le Conseil municipal valide les rapports d'adjudication concernant la mise au concours des assurances de personnes (indemnités journalières LAMal et LAA). Sur la base de l'analyse effectuée, le Conseil municipal attribue la gestion de l'assurance indemnités journalières maladie et indemnités journalières maternité à La Vaudoise Assurances, qui présente la meilleure offre. Pour l'assurance LAA, AAP et AANP, il attribue le marché au Groupe Mutuel, qui présente la meilleure offre. Globalement, l'appel d'offres a permis une réduction de primes de 11 %.
D'une manière générale, le Conseil municipal décide de maintenir sa pratique, à savoir, en tenant compte également de l'évolution de la sinistralité, reconduire de manière récurrente de nouveaux appels d'offres tous les 5 à 6 ans.

Présentation de la société Local 19 – volonté de collaboration
Le Conseil municipal prend connaissance du projet Local 19 et de son fonctionnement. Même s'il est conscient que la participation à ce concept ne permettra pas de régler les problématiques auxquelles sont confrontés les commerces et sociétés installés sur le territoire communal, le Conseil municipal juge important de donner un signe positif de soutien dans cette période de crise sanitaire. Il retient donc le principe d'une collaboration avec local 19 et la mise à disposition d'un montant de Fr. 40'000.-, qui sera reversé aux entreprises locales sous la forme d'un rabais de 10 % sur l'achat effectué auprès des commerçants participants à l'action et une majoration de 10 % du montant de la vente effectuée. Il précise que ce fonds de soutien destiné à l'économie locale et plus particulièrement aux commerces de proximité est une première étape, et que la réflexion pour d'autres formes de soutien se poursuit.

Les Neyres – Route des Châtaigniers – sécurisation du tronçon entre la chapelle et l'éco-point
Suite au dépôt et à l'acceptation par le Conseil général d'un postulat demandant d'étudier la possibilité de sécuriser le tronçon de la route des Châtaigniers entre la chapelle des Neyres et le carrefour du chemin du Crochet, près de l'éco-point, afin que les habitants et notamment les enfants des Neyres puissent se rendre à l'arrêt du bus et attendre celui-ci en toute sérénité, le Conseil municipal décide de mandater, selon la procédure de gré à gré, un bureau d'ingénieurs spécialisé pour étudier des variantes de sécurisation de ce tronçon.

Nouveau système de réservation des salles communales en ligne
Dans la recherche d'amélioration de la qualité du service offert à ses citoyens et de simplification des tâches administratives, le Conseil décide d'automatiser en partie la réservation des salles communales. Ce nouveau système sera disponible dès le 1er juin 2021 (voir en page 9).

Séminaire de début de législature Champéry – validation des différents documents
Suite au séminaire de début de législature tenu les 15 et 16 janvier à Champéry, le Conseil municipal valide son fonctionnement et celui de l'administration, la répartition des dicastères et des commissions et délégations qui y sont rattachées, ainsi, que le programme de législature finalisé (pour les détails, voir en page 4).

LA NOUVELLE CASERNE INTERCOMMUNALE PREND FORME

Par Romain Parvex, Adjoint « Feu », Ville de Monthey

« CSI CHABLAIS-VS », la caserne des pompiers qui rassemblera les équipes de sapeurs-pompiers de Collombey-Muraz et de Monthey, entre dans sa dernière phase des travaux et sera opérationnelle en milieu d'année.

Réalisé par le bureau d'architectes Savioz Fabrizzi Sàrl, le bâtiment se compose de deux parties : une halle à véhicules et une partie « services » composée entre autres par les vestiaires, les locaux de service et les salles de formation. La structure est conçue de façon à optimiser les flux.

Les entrées « civiles » sont accessibles du côté nord du bâtiment, alors que les sorties des véhicules d'intervention se font par le côté sud. La modernité des infrastructures et les synergies qu'elles permettent sont un réel avantage pour la sécurité de toute la région.

Dans l'édition de *Colombes & Muraille* du mois d'août, les nouveaux locaux vous seront présentés dans un article plus complet, qui mettra aussi l'accent sur l'inauguration de la caserne intercommunale.

NOUVEL ÉCO-POINT À LA ROUTE DES BRÊCHES

POUR UNE RATIONALISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Par l'administration communale

Afin de rationaliser la collecte des déchets et d'offrir à la population un lieu de tri fonctionnel et idéalement placé, la Commune de Collombey-Muraz a mis en place un nouvel éco-point à la route des Brêches 70 à Muraz. Cette place de tri est exclusivement réservée aux habitants de la commune de Collombey-Muraz.

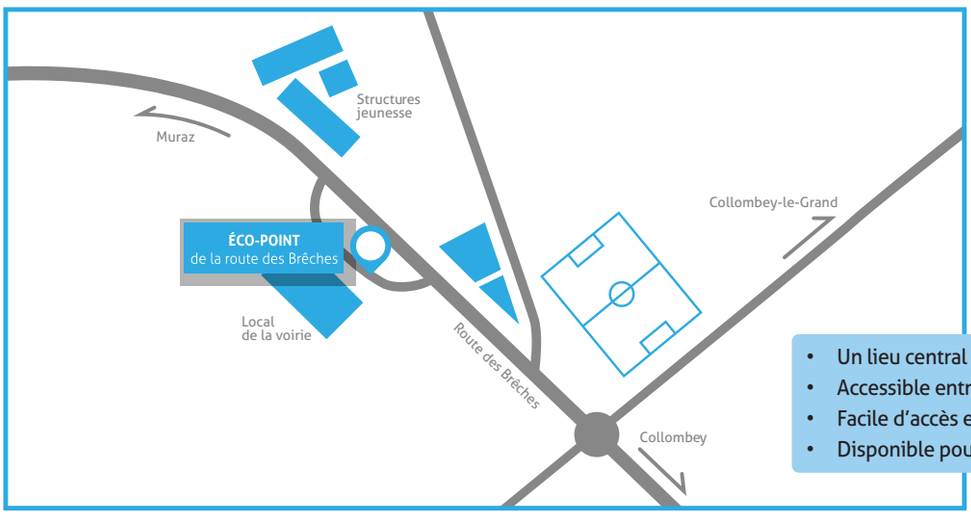

- Un lieu central
- Accessible entre 7h et 19h du lundi au samedi
- Facile d'accès en véhicule
- Disponible pour vos déchets du quotidien

LES DÉCHETS SUIVANTS Y SONT COLLECTÉS

Papier / Carton — Textile — PET — Alu — Verre — Fer

Tout dépôt, dans cet éco-point, d'autres déchets que ceux mentionnés ci-dessus est interdit.
Tout contrevenant est passible d'une amende. Le lieu pourra faire l'objet de vidéosurveillance.
Interdiction de déposer des déchets les dimanches et jours fériés, sous peine d'amende jusqu'à Fr. 10'000.-
(article 41 du règlement sur la gestion des déchets).

FERMETURE DES ANCIENS ÉCO-POINTS

Les anciens éco-points ci-dessous sont dès à présent fermés et remplacés par le nouvel éco-point de la route des Brêches.

Plus aucun déchet ne sera accepté aux emplacements suivants :

- **Collombey, Maison de commune**
- **Muraz, Place des Condémines**
- **Collombey, Rue des Dents-du Midi 90**
- **Collombey, Rue des Dents-du Midi 98**

QUAND REPREND LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ?
Les déchets verts seront à nouveau collectés tous les lundis, dès le 15 mars.

EST-CE QUE LA COLLECTE DU PAPIER VA CONTINUER ?
OUI, la collecte des papiers, journaux et cartons se poursuit tous les 1er et 3e mercredis du mois. Horaires pour la dépose des cartons en bordure de route : du mardi 16h au mercredi 07h.

QU'EN EST-IL DE LA COLLECTE DE DÉCHETS ALIMENTAIRES ?
Le sytème GastroVert Private est en train d'être mis en place par la commune, en collaboration avec Satom SA. Il s'agit d'un système de collecte des déchets alimentaires performant qui valorise les déchets collectés, en les acheminant vers l'installation de méthanisation de Villeneuve. Ils y sont utilisés pour la production de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost.
Il est ainsi prévu d'installer une vingtaine de points de collecte sur l'ensemble du territoire communal. Une information détaillée vous parviendra à ce sujet d'ici quelques mois, une fois le projet finalisé.

EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Par Daphné Roh, déléguée à l'énergie et au développement durable

En janvier 2021, Collombey-Muraz a célébré la mise en place de nouveaux panneaux photovoltaïques : tour d'horizon de ces nouvelles installations.

Sur le toit du vestiaire du football des Plavaux, les panneaux fraîchement installés produiront une énergie solaire qui alimentera également les structures jeunesse. L'école sous l'église accueille aussi de nouveaux panneaux, qui serviront quant à eux à couvrir les besoins en électricité du bâtiment, mais aussi de l'EMS grâce à une communauté d'autoconsommation.

Une communauté d'autoconsommation, qu'est-ce que c'est ?
Une communauté d'autoconsommation permet de valoriser la production photovoltaïque auprès de ses voisin.e.s. Chacun.e peut bénéficier d'une énergie de qualité, consommée là où elle est produite. Cet échange est gagnant-gagnant puisqu'il valorise les biens immobiliers et offre un meilleur retour sur investissement des panneaux. De plus, les membres de la communauté bénéficient d'une énergie verte locale à coût attractif. Ainsi, les bénéfices sont partagés et nous œuvrons ensemble pour la transition énergétique !

Votre opportunité de rejoindre la transition énergétique
La Commune de Collombey-Muraz mène en 2021 une démarche permettant à tout propriétaire d'installer des panneaux photovoltaïques sur son toit, à coût réduit.

Pour recevoir des informations en avant-première sur ce projet, faites-nous part de votre intérêt par courriel : energie@collombey-muraz.ch ou au 024 475 76 61.

LES ÉCOGESTES DES HABITANTES ET HABITANTS DE COLLOMBEY-MURAZ

Lucie a fait toutes ses écoles à Collombey-Muraz et vit actuellement aux Neyres. Elle est ingénieure qualité des cours d'eau, et elle apprécie le fait de travailler sur le terrain. Elle a accepté de nous livrer son parcours, ses astuces et éco-gestes, nous la remercions chaleureusement! Parmi les nombreux gestes qu'elle a évoqués, nous nous sommes penchés en particulier sur son intérêt pour le zéro déchet.

Pourquoi avoir choisi de tendre vers le zéro déchet ?
C'est en observant le nombre de poubelles que l'on remplit. Parfois, le sac est déjà plein alors que l'on sort tout juste des courses : autour des yoghourts, dans certains packs d'actions, il y a des suremballages.

Comment tendez-vous vers le zéro déchet ?
Pour les produits ménagers, la transition se fait petit à petit. Je termine d'abord mes produits et ensuite j'amorce le changement. J'ai commencé par la cuisine, notamment en utilisant le vinaigre blanc pour l'entretien des surfaces, le frigo, etc.

J'achète certains produits – notamment les pâtes – en gros (10 à 15 kilos). Je les stocke ensuite dans un bidon hermétique. Cela économise une vingtaine de paquets à 500g. Autrement, je me tourne vers des magasins en vrac, j'utilise des pots ou des bouteilles récupérés que je remplis.
Pour les déchets alimentaires, rien de tel que des poules. Elles mangent tout, y compris les restes cuits!

Qu'est-ce qui a changé depuis l'adoption du zéro déchet ?
Ma consommation de poubelles a baissé. Mes nettoyages sont plus simples en utilisant trois produits plutôt qu'une panoplie. Mes cheveux ont également apprécié le passage aux shampoings solides.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans cette démarche ?
Il faut parfois trouver la bonne recette, j'ai eu quelques loupés, comme lors de mon essai de liquide vaisselle. Parfois, remplacer certains produits peut demander des composantes plus complexes. Mais c'est aussi une source de découvertes. Par exemple, j'ai pu apprendre que l'huile essentielle de menthe poivrée est efficace contre les maux de tête.

Les conseils zéro déchet de Lucie

- La base pour mes produits ménagers : savon noir, vinaigre blanc, bicarbonate de soude
- Essayer, essayer, essayer
- Garder ses sacs à commissions dans le coffre de la voiture
- Refuser les sacs plastiques avec la nourriture à l'emporter ou réutiliser ces sacs pour la poubelle de la salle de bain
- Valoriser l'eau inutilisée lors du passage de l'eau chaude à l'eau froide (ou inversement) en remplissant votre arrosoir

PLACE BELLEVUE : UN LIEU DE DÉTENTE AU CENTRE DU VILLAGE

Par l'administration communale

La Commune de Collombey-Muraz a aménagé un lieu convivial afin que vous puissiez vous ressourcer, vous reposer et vous désaltérer à l'approche des beaux jours.

Dans le cœur du village de Collombey se situe le bâtiment « Bellevue », devant lequel se situait une place en gravier. Celle-ci a été rénovée durant l'été 2020 afin d'y amener un côté accueillant.

Des matériaux naturels ont notamment été choisis, dans le but de conserver l'harmonie avec la bâtisse existante. Plusieurs variétés de plantations viennent fleurir la place. Des bancs sont installés afin de permettre un endroit de repos ou rencontres. Une fontaine en marbre de Collombey est posée pour apporter de la fraîcheur. Un lampadaire a été posé de manière à éclairer l'emplacement. Accessible aux grands comme aux petits, cet espace de verdure embellit cet endroit dans le centre du village. Nous nous réjouissons de vous y accueillir et de voir cette place prendre vie!

TRENTENAIRE ET ENCORE TOUTE SA JEUNESSE !

La bibliothèque fête cette année son trentième anniversaire ! Cet événement sera marqué par des animations qui se dérouleront, nous l'espérons, au fil des mois.

Nous annonçons ci-après les animations prévues durant le premier semestre. Toutefois, nous vous prions de vérifier si celles-ci auront lieu comme prévu, ainsi que les conditions, sur le site internet de la commune et/ou notre page Facebook.

- La troisième édition du Samedi des bibliothèques aura lieu le 13 mars. La thématique est la même que l'année passée : « Même pas peur ». Nous vous proposerons de nombreuses activités pour toute la famille.
- Les rencontres « Né pour lire » devraient reprendre dès le mercredi 10 mars entre 9h et 11h.
- Dans le courant du printemps, nous allons organiser un concours de dessin pour illustrer un sac en tissu que nous distribuerons, en fin d'année, à nos lecteurs pour marquer cet événement.
- Le mercredi 26 mai se déroulera la Journée de la lecture à voix haute et Jean-Louis Droz nous fera le plaisir de nous lire quelques histoires.

De plus, nous proposons de livrer des documents à domicile pour les personnes à risque. Vous pouvez nous appeler au 024 473 61 88 ou nous envoyer un message à biblio@collombey-muraz.ch pour nous faire part de vos souhaits.

Durant les vacances d'été (du 21 juin au 19 août), la bibliothèque sera ouverte uniquement les mardis, de 15h à 19h.

LES BIBLIOTHÉCAIRES PARTAGENT LEURS COUPS DE CŒUR

Les choix de Pascale

Les frémissements du silence
de Dominique Zachary
Éd. Kiwi

Alex est un chef d'entreprise qui ne vit que pour son travail. Alors qu'il se rend au chevet de sa mère mourante, il fait la connaissance de Françoise, infirmière du service des soins palliatifs. Cette rencontre improbable, entre deux personnes aux vies totalement opposées, va bousculer toutes les certitudes d'Alex.
Un roman lumineux et plein de bienveillance.

Des gens comme eux
de Samira Sedira
Éd. La brune au Rouergue

Les Langlois, famille aisée et heureuse, viennent d'emménager dans un petit village juste en face de la maison d'Anne et Constant. Entre les deux couples nait une relation faite de fascination, de gêne et de jalousie, jusqu'au jour où le drame, inexplicable, arrive…
Inspiré d'un fait divers, ce roman donne voix à la femme de l'assassin, qui n'a rien vu venir, n'a rien pu empêcher et tente de comprendre comment son mari a pu tomber dans cette folie meurtrière.

Qui fait bouger le monde ?
Mes p'tites questions encyclo
Éd. Milan

Qui sont ces femmes, ces hommes, ces enfants qui, un jour, ont marqué l'histoire ?
Ce documentaire, destiné aux enfants dès 7 ans, donne une foule d'informations et d'anecdotes sur ces destins hors du commun.

Re-créez !
de Linnea Larsson
Éd. Eyrolles

Une chemise, un jeans ou un t-shirt qui ne nous vont plus ? Eh bien, transformons-les en vêtements pour bébé !
Les idées de Linnea, toutes bien illustrées et expliquées pas à pas, permettent également aux débutants de se lancer.

Mazette aime bien gagner / jouer
d'Agnès Ledig
Éd. Flammarion Jeunesse

Faut-il jouer pour gagner à tout prix ou juste pour le plaisir ?
Lue dans un sens, l'histoire nous montre une façon de voir les choses. Lue depuis la fin, un autre point de vue apparaît.
De manière très originale et sans jugement, cette courte histoire parle de ce que peut ressentir un enfant et donne des pistes pour l'aider à s'épanouir.

Les choix de Samantha

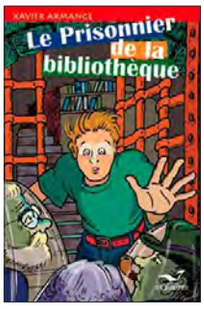

Le prisonnier de la bibliothèque
de Xavier Armange

Quelle est la pire frayeur pour un jeune garçon qui n'aime pas lire ? Être enfermé tout un week-end dans une bibliothèque ! Mais pourquoi Victor entend-il du boucan dans les sous-sols durant la nuit ?
Ce roman drôle, qui dédramatise les bibliothèques, est enrichi par différents conseils de lecture, principalement d'auteurs peu actuels. Également intéressant, la présence des biographies des personnages présentés, en fin d'ouvrage.

Une vie entre les pages
de Cristina Caboni

Sofia Bauer, passionnée de livres anciens, entre un jour dans une librairie. Elle y découvre un ouvrage de son auteur favori, qu'elle se voit offrir. En le restaurant, elle trouve une lettre rédigée par une certaine Clarisse… Avec l'aide de Tomaso Leoni, expert en graphologie, elle va parcourir l'Europe pour enquêter sur son histoire. Roman sentimental mêlant enquêtes et faits historiques, il nous tient en haleine jusqu'au bout ! La plume de l'autrice rend la lecture agréable.

Glouton : le croqueur de livres
de Emma Yarlett

Glouton est un petit monstre aux dents pointues qui adore manger tout ce qu'il trouve. Mais ce qu'il aime particulièrement, c'est dévorer les livres ! Et Glouton ne s'en prive pas. Il dévore l'album et s'échappe à travers des histoires bien connues, comme Boucle d'or ou encore le Petit Chaperon rouge. Est-ce que le lecteur va arriver à le retrouver ?
Album plein d'humour où l'on découvre un petit monstre très affamé !

La petite fabrique : la revue à partager en famille

Format idéal pour une bonne prise en main. Diverses thématiques abordées : cuisine, culture, musique, activités créatives et sportives, etc. Les articles ne sont pas longs et leur contenu varié. Il y a peu de publicité, ce qui rend le magazine plus riche. En effet, il y a plus à lire et à regarder ! Dommage que ce soit un trimestriel.

Radioactive
Film réalisé par Marjane Satrapi

Ce film raconte l'histoire de Marie Curie, de son arrivée en France, sa rencontre avec Pierre, à son décès. C'est une femme dotée d'un sacré caractère, mais visionnaire et tenace. Elle s'est battue pour défendre ses recherches scientifiques dans un monde gouverné par des chercheurs masculins.
A relever, l'excellente prestation de Rosamund Pike (*James Bond, Orgueil et préjugés*) dans ce rôle. De plus, quelques scènes du futur illustrent l'utilisation qui sera faite du radium, élément très radioactif. Dès 16 ans.

Nous vous invitons à parcourir régulièrement notre page Facebook ou notre page sur le site Internet de la commune pour suivre les actualités et connaître les détails des activités.

www.collombey-muraz.ch
Rubrique « Culture et patrimoine » / Bibliothèque

www.facebook.com/bibliocollombeymuraz

COUP DE PROJECTEUR SUR UN AUTEUR DE NOTRE COMMUNE

Avec **Cerbère** de Joachim Turin, natif et habitant de notre commune, découvrez une autre vision de notre région, grâce à l'intrigue d'une trilogie qui se déroule en Valais, et principalement à Saint-Maurice d'Agaune !

Au fil de l'histoire, qui se déroule sur 3 tomes, les protagonistes se déplacent dans tout le Chablais ou traversent notre canton du Valais, jusqu'à Zermatt. L'enquête policière mènera également Renaud Marraffino, directeur de la FACTION, sur le sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle, entre Le Puy-en-Velay et Conques.

Le quartier général de la FACTION, acronyme pour Fédération Autonome de Commissaires en Territoires Internationaux Ou Nationaux, est basé dans les fortifications de Saint-Maurice d'Agaune.

Dans le tome 1, **Mâle de Tête**, Renaud Marraffino, le directeur de la FACTION reçoit des lettres anonymes de l'inquiétant Régis qui l'enverront sur le sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle. (parution en décembre 2020)

Le tome 2, **Fortes Têtes**, se déroule exclusivement dans le laboratoire de tests de la FACTION, dans un parcours du combattant mortel. Tout ceci dans les galeries souterraines de Saint-Maurice. (parution en janvier 2021)

Le tome 3, **Tête de Mort**, emmène les héros dans une grande ville dont le nom ne peut être dévoilé ici car elle fait partie intégrante de l'intrigue, avec comme point de départ la prison cantonale du Valais, à Sion. Une chasse à l'homme haletante, jusqu'à un dénouement inattendu. (parution le 12 février 2021)

La trilogie ***Cerbère*** *a suscité votre intérêt ?*
Découvrez l'interview de Joachim Turin sur Radio Chablais
et sa biographie sur : www.librinova.com/auteur/joachim-turin

RAFFINERIE TAMOIL : UNE NOUVELLE ÉTAPE S'AMORCE

Par Tamoil SA

La raffinerie Tamoil fait partie du paysage de Collombey-Muraz depuis toujours, semble-t-il. Mais plus pour longtemps. En effet, les travaux de démantèlement de ce géant industriel aux lumières extraterrestres commencent cette année, pour se terminer d'ici 2025. Comment en sommes-nous arrivés là ? Comment vont se dérouler les travaux ? Qu'est-il prévu pour le futur ? Retour en arrière et perspectives d'avenir.

La raffinerie a été construite au début des années soixante par un consortium de sociétés pétrolières, pour ensuite être opérée par Gatoil. Lorsque celle-ci fait faillite, Tamoil reprend ses actifs, préservant pendant de longues années les emplois du site. La raffinerie fait alors l'objet d'investissements continus pour la moderniser et la rendre plus performante.

Le raffinage en Suisse et en Europe subit par la suite de grosses pressions, en raison de l'augmentation des importations de produits pétroliers raffinés, de la baisse rapide de la demande en carburant et de l'augmentation des coûts du fait de la réglementation. Dans ces circonstances, la poursuite des activités à Collombey n'est plus viable. En 2015, la raffinerie s'arrête et les installations sont mises en sécurité. Il s'agit déjà là d'un premier chantier énorme, réalisé en étroite coordination avec les autorités, notamment le Service de Protection de l'Environnement, le Service de Protection des Travailleurs et la SUVA. Plus de 1'000 pièces d'équipement et de lignes de production sont alors nettoyées et remplies d'azote liquide, 54 citernes vidées et nettoyées selon la réglementation suisse, tout comme quelque 90 km de tuyauterie et d'égouts.

En parallèle, une investigation environnementale détaillée se déroule entre juin 2015 et septembre 2016. Les zones polluées s'avèrent peu étendues pour un site pétrolier de cet âge et de cette taille : seuls 2 % des terrains nécessitent des mesures d'assainissement, soit environ 1,9 ha sur les 120 ha qui composent le site entier. Une garantie a été émise par Tamoil en faveur du canton du Valais pour l'assainissement du terrain. Le coût effectif sera largement inférieur au montant de la garantie, et bien loin de ceux évoqués par certains médias.

Pendant que la raffinerie dormait, Tamoil cherchait un repreneur. Malgré les quelque 50 contacts noués entre 2015 et 2020, les candidats ne remplissaient pas les critères essentiels que la société s'était fixés pour assurer une reprise de la raffinerie dans de bonnes conditions. À l'expiration du délai ultime fixé pour un possible redémarrage, aucun repreneur sérieux ne s'était présenté. En 2020, il fallut donc passer à l'étape suivante, soit la planification du démantèlement de l'ensemble des équipements.

En décembre 2020, Tamoil dépose une demande d'autorisation auprès des autorités communales pour démanteler les 54 citernes, qui ont une capacité de 461'000 m³ et occupent environ 40 % de la superficie de la raffinerie. Les travaux seront confiés à l'entreprise argovienne E. Flueckiger AG, qui bénéficie d'une solide expérience dans le domaine. Covid permettant, le chantier devrait s'ouvrir en mars 2021, pour une durée d'environ 24 mois. Les matériaux provenant du démantèlement seront en très grande majorité recyclés en Suisse, afin de minimiser l'impact environnemental.

Il s'agit là du premier volet du démantèlement. En parallèle, ce sont les unités de production qui seront démontées. Celles-ci ont été rachetées par une société allemande, qui assume la responsabilité de leur démontage en vue d'une réaffectation ultérieure dans une raffinerie hors d'Europe. Une demande d'autorisation a ainsi été déposée, pour un démarrage du chantier prévu au cours des six premiers mois de l'année. Il s'agit d'un processus complexe, mais qui permettra de réutiliser au mieux les équipements, qui sont en excellent état et répondent à tous les critères du point de vue environnemental.

Le chantier sera important, indéniablement. Si Tamoil et ses partenaires feront tout leur possible pour minimiser les nuisances pour le voisinage, il sera malgré tout difficile d'éviter une augmentation temporaire du trafic ou du bruit. La société présente aux riverains ses excuses par avance, et s'engage à réduire tant que faire se peut les inconvénients.

Une fois les travaux terminés, quelle vision pour ce site, qui dessinera l'avenir de la collectivité ?

Tamoil travaille déjà sur la réponse, en vue de développer une vision stratégique concernant l'ensemble des quelque 120 ha de parcelles. De manière proactive, Tamoil veut réhabiliter et revaloriser le terrain dans une perspective durable et avec une vision d'ensemble, non pas parcelle par parcelle, afin d'en assurer un développement harmonieux. Ce processus se fait en parfaite coordination avec les autorités communales et cantonales, afin que cette ressource soit exploitée dans le meilleur intérêt de la communauté.

Tamoil a confié à l'agence genevoise d'urbanistes Malnati, à laquelle la commune avait déjà fait appel, une étude sur l'avenir du site. Il s'agit dans un premier temps d'établir un diagnostic stratégique et d'élaborer des variantes de mise en valeur des parcelles, pour déboucher sur l'établissement d'un « masterplan », qui pourra être mis en œuvre dès la fin des travaux de démantèlement et d'assainissement. Son approche est axée sur l'urbanisation : où passent les routes, quel est le découpage des principaux secteurs, quelles parcelles sont mieux ou moins bien adaptées à telle utilisation, etc. L'affectation reste celle de terrains industriels, non résidentiels, sur lesquels il s'agit de réaliser une transition d'une industrie lourde vers une industrie plus légère et plus propre.

La cessation des activités de raffinage ne signifie donc pas que Tamoil ne sera plus active dans la région, loin de là. Elle maintiendra notamment son dépôt de Collombey. De plus, si le modèle d'affaires a évolué pour tenir compte de l'arrêt du raffinage, la société se réjouit de contribuer à façonner l'avenir de Collombey-Muraz et de ses résidents en développant avec eux un projet durable et équilibré pour ce site hors du commun.

LA FUGUE

VENEZ DÉCOUVRIR LE CHABLAIS EN MOBILITÉ DOUCE

Par les organisateurs

La manifestation de la Fugue Chablaisienne est née du projet d'agglomération du Chablais. Ce projet partenarial est conduit par l'association Chablais Région et lie depuis 2011 les cantons de Vaud et du Valais, ainsi que 6 communes (Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey et Ollon).

La population chablaisienne étant directement concernée par les mesures prévues par Chablais Agglo, en particulier l'aspect mobilité, il a été décidé de créer un rendez-vous annuel afin de faire se rencontrer les habitants du Chablais et découvrir des lieux souvent méconnus. De là a été lancée la Fugue Chablaisienne, pour la première édition en 2011.

Dimanche 16 juin 2019 a eu lieu la 9e et dernière édition de la Fugue Chablaisienne. Lors de cette journée, vous avez pu profiter, à vélo, en rollers ou en trottinette, d'un parcours sécurisé pour explorer votre région, son paysage et ses activités.

Nouveauté 2021

Dans l'attente de l'amélioration des conditions sanitaires actuelles et de pouvoir repartir dans une édition « originale » en présentiel, en tant qu'organisateurs de manifestation, nous nous devions de réfléchir à une opération différente et innovante, en prenant en compte les nouveaux paramètres actuels. Dans une volonté politique de l'association Chablais Région de cohésion régionale élargie, cette nouvelle édition accueillera de nouvelles communes que vous pourrez découvrir prochainement.

L'équipe de la Fugue travaille donc sur une édition 2021 inédite, permettant la promotion de la mobilité douce dans des communes chablaisiennes, accessible à toutes et tous, mais aussi en apportant son soutien aux commerçants et aux restaurateurs des communes participant à la Fugue 2021.

Nous avons hâte de vous revoir!

Retrouvez toutes les informations sur
www.la-fugue.ch
ou sur la page Facebook
www.facebook.com/lafuguechablaisienne
ainsi que sur notre page Instagram
https://www.instagram.com/lafuguechablaisienne/